



JOB DESCRIPTION

Entraîneur(e) du Centre de performance de la Prochaine génération (NextGen)
de la Colombie-Britannique

1.0 DESCRIPTION

- 1.1 ORGANISATION : Association Canadienne d'aviron amateur
(Rowing Canada Aviron)
- 1.2 TITRE : Entraîneur(e) du Centre de performance de la
Prochaine génération (NextGen) de la Colombie-
Britannique
- 1.3 CATÉGORIE D'EMPLOI : À temps plein (employé(e))
- 1.4 SUPERVISEUR IMMÉDIAT : Responsable du programme Prochaine génération
- 1.5 RESPONSABILITÉ ULTIME : Directeur(trice) de la haute performance

2.0 TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

2.1 GÉNÉRAL

L'objectif de la stratégie de développement du programme de la Prochaine génération (NextGen) pour l'aviron au Canada est d'améliorer la qualité et la quantité de rameurs qui font partie du parcours de développement des athlètes de haute performance et qui sont identifiés comme ayant le potentiel de monter sur le podium aux Jeux olympiques et paralympiques.

Le poste d'entraîneur(e) du Centre de performance NextGen de la Colombie-Britannique aura deux objectifs principaux. Le premier sera de fournir un environnement quotidien d'entraînement (EQE) aux athlètes ciblés par le programme NextGen en offrant les ressources nécessaires et le soutien à l'entraînement sur l'eau. L'entraînement vise à améliorer la qualité des athlètes au sein de l'environnement en fonction de leur stade de développement. Les procédures de suivi des athlètes, l'établissement d'objectifs, l'identification des écarts dans les performances individuelles et les plans de performance pour combler ces écarts font tous partie des éléments essentiels de ce poste.

Le deuxième objectif sera de jouer un rôle de gestion technique régionale en se basant sur une liste ciblée d'athlètes et d'entraîneurs du programme NextGen dans une région donnée. Cet objectif comprendra l'organisation de camps de suivi des performances pour les athlètes régionaux en dehors de l'EQE. Cette personne devra faire la liaison avec le personnel de Rowing Canada Aviron (RCA) et de Rowing British Columbia (OPS) en ce qui concerne les stratégies de développement des entraîneurs et susciter de l'enthousiasme et un engagement envers les résultats des performances au niveau régional.

En tant que guide, l'entraîneur(e) du Centre de performance NextGen de la Colombie-Britannique cherchera à développer un mode de vie et des compétences techniques, tactiques, physiques et émotionnelles qui permettront aux rameurs canadiens d'atteindre le podium aux Jeux olympiques et paralympiques. La personne utilisera des outils et des mécanismes de rétroaction pour combler les écarts de performance des athlètes et élaborer des plans de performance individuels.

L'entraîneur(e) du Centre de performance NextGen de la Colombie-Britannique travaillera à partir d'un emplacement déterminé par le programme NextGen. Il s'agira probablement d'un partenariat avec une organisation qui partage les mêmes objectifs et qui sera engagée à fournir un environnement progressif et stimulant pour le développement des athlètes et des entraîneurs. Le plan de travail annuel détaillé sera élaboré en collaboration avec le comité des opérations du programme NextGen.

L'entraîneur(e) du Centre de performance NextGen de la Colombie-Britannique doit détenir au minimum la certification d'entraîneur(e) de performance de RCA, reconnue par RCA et l'Association canadienne des entraîneurs, et avoir un dossier de perfectionnement professionnel actif.

L'entraîneur(e) du Centre de performance NextGen de la Colombie-Britannique doit se conformer à tous les codes de conduite de RCA qui se rapportent à ses activités.

2.2 SPÉCIFIQUES

A. Emplacement

- a. L'entraîneur(e) du Centre de performance NextGen de la Colombie-Britannique sera basé(e) au Centre de performance NextGen de la Colombie-Britannique ou à d'autres endroits désignés par le (ou la) responsable du programme NextGen.

B. EQE

- a. Fournir des services d'entraînement directement aux athlètes du programme NextGen ciblés au sein d'un EQE.
- b. Offrir des possibilités d'entraînement améliorées aux athlètes ciblés de la région, conformément aux objectifs de la stratégie de développement du programme NextGen.
- c. Utiliser l'expertise technique de l'Institut canadien du sport et de RCA pour faire progresser l'EQE.
- d. Contribuer au plan annuel du Centre de performance qui comprend les résultats en matière de performance, d'opérations et de stratégie.
- e. Fournir un environnement de haute performance et un parcours de développement continu et progressif axés sur l'athlète.

C. Programmation

- a. Fournir un leadership et des conseils efficaces aux programmes, aux athlètes et aux entraîneurs des clubs/écoles/institutions de la région.
- b. Gérer un programme de sensibilisation efficace en organisant des camps de suivi et d'autres activités de développement au sein de la région.
- c. En collaboration avec le (ou la) responsable national(e) du recrutement de RCA, soutenir les initiatives régionales visant à organiser des tests d'identification des talents, notamment en optimisant les possibilités offertes par des programmes comme le Camp des recrues RBC.
- d. En collaboration avec les clubs/écoles/institutions locaux, partager les pratiques exemplaires, notamment les outils de suivi et de développement des athlètes qui soutiennent les individus dans le cadre du parcours de développement de l'athlète.
- e. Offrir un soutien direct aux entraîneurs des programmes ou aux initiatives de l'équipe provinciale et/ou nationale, conformément au plan annuel de NextGen.
- f. Promouvoir et participer aux activités de compétition et de suivi telles que les CNA, les épreuves de classement, RADAR, les essais provinciaux, etc.
- g. S'assurer que des systèmes sont en place pour offrir aux athlètes des possibilités d'entraînement et de compétition appropriées.

D. Bassin d'athlètes

- a. Maintenir un bassin régional d'athlètes en se basant sur le parcours de développement des athlètes de haute performance de RCA et en utilisant les standards du Profil de médaille d'or.
- b. En collaboration avec les praticiens des SSMS et les partenaires de performance, élaborer des plans de performance individuels pour les athlètes en fonction de leurs objectifs et de l'analyse des écarts de performance pour chacun d'entre eux au sein de l'EQE.
- c. Faciliter l'accès à l'expertise de l'ICS ou de NextGen dans l'éducation et le développement du mode de vie et des compétences techniques, tactiques, physiques, émotionnelles qui permettront aux athlètes d'atteindre le podium aux Jeux olympiques et paralympiques.
- d. S'assurer que les athlètes sont suivis à un niveau approprié en fonction de leur stade de développement dans le parcours et que les résultats du suivi sont inscrits dans les bons systèmes.
- e. Préparer et soumettre un rapport régulier sur les activités du programme NextGen et une mise à jour sur les athlètes et les entraîneurs identifiés dans la région.
- f. Appuyer les critères et les procédures de mesure et de suivi des performances des athlètes.

E. Développement des entraîneurs

- a. Élaborer les initiatives stratégiques des OPS ou des organismes nationaux de sport (ONS) en ce qui concerne les objectifs d'entraînement, de technique ou de culture du sport.
- b. Assurer la liaison avec les entraîneurs régionaux pour s'assurer qu'ils sont au courant des possibilités de perfectionnement des entraîneurs offertes par les OPS et les ONS.

- c. En collaboration avec le comité des opérations, élaborer une stratégie de sensibilisation pour la région visant à offrir des possibilités d'engagement et de perfectionnement aux entraîneurs régionaux.
- d. Participer activement aux occasions de développement et à la formulation d'un plan de développement personnel.

3.0 NIVEAU DE SUPERVISION

L'entraîneur(e) du Centre de performance NextGen de la Colombie-Britannique rendra compte de ses activités au comité des opérations du Centre de performance NextGen de la Colombie-Britannique et relèvera du (ou de la) responsable du programme NextGen de RCA.

4.0 POUVOIR DE DÉCISION

L'entraîneur(e) du Centre de performance NextGen de la Colombie-Britannique participera aux réunions spécifiques aux exigences du poste et sera responsable d'émettre des recommandations, le cas échéant. La personne aura suffisamment d'autorité pour intervenir dans la gestion quotidienne des secteurs du programme conformément aux politiques et aux programmes assignés au Centre de performance Prochaine génération. Au-delà de ces limites, la personne devra faire approuver ses décisions par le (ou la) responsable du programme NextGen.

5.0 INDICATEURS CLÉS DE RENDEMENT

1. Nombre d'athlètes qui passe au Centre national d'entraînement en provenance d'un programme NextGen affilié.
2. Succès du programme du Centre de performance NextGen aux événements de niveau régional, provincial et national.
3. Le nombre et les résultats des athlètes affiliés au Centre de performance NextGen qui participent aux CNA, aux épreuves de classement, à RADAR et aux essais provinciaux.
4. Les commentaires positifs des partenaires régionaux du programme NextGen.
5. La participation aux initiatives de développement en lien avec la formation des entraîneurs.
6. Qualité de la rétroaction des athlètes et des entraîneurs identifiés.
7. Liste détaillée des athlètes du centre de performance régional qui contient des renseignements sur leur mode de vie et leurs compétences techniques, tactiques, physiques et émotionnelles.
8. Augmentation du nombre d'athlètes identifiés qui répondent aux normes de performance établies par RCA et qui ont le potentiel d'atteindre le podium.
9. Intégration réussie du programme aux initiatives régionales d'identification des talents et aux stratégies de recrutement.

Ce poste est assujéti aux fonds disponibles. Ce poste est financé par Sport Canada, À nous le podium et le Comité olympique canadien.